

Angoulême, le 5 février 2018

Le Président de l'URASCE Limousin,  
Poitou-Charentes,

à

Messieurs les Présidents  
et Mesdames les Présidentes  
des ASCE de la région LPC

Tu es invité à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire suivie de l'assemblée générale ordinaire et à la prochaine réunion régionale qui auront lieu le :

**Jeudi 8 mars 2018 – accueil à partir de 8 h 30  
DIRA / CEI CHENON-MANSLE (RN10)**

Ordre du jour :

**8 h 30 : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

- Vote des nouveaux statuts

**9 h 30 : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

- Rapport moral, d'orientation, d'activité, bilan financier, projet de budget.

**11 h 00 : REUNION URASCE**

- Approbation dernier CR ;

- Séminaire CD/PU ;

- Congrès Marseille ;

- Vatan 2018 ;

- Question diverses ;

Suivant l'ODJ, possibilité de reprise après le déjeuner fixé à 14 h.

Le Président de l'URASCE LPC

Frédéric EDELY